

Opinion

D.R.
Stanislas Deprez

Philosophe et sociologue, chargé de cours invité à l'UCLouvain et chercheur associé au centre Ethics de l'UCLille (*)

■ Plus que d'être désiré ou craint, le transhumanisme demande à être compris. On peut y voir un symptôme de notre société collectivement individualiste et culturellement techniciste.

leurs confrères dits valides, ils prouvent que le handicap est une notion relative.

Située à la marge de la culture pendant des millénaires, la technique tend aujourd'hui à en devenir le cœur. Nous nous comportons comme si, grâce au progrès technique, tout devenait possible, sinon tout de suite, du moins bientôt. Ce qui explique pourquoi nous jugeons injuste – et pas seulement triste – la mort d'un enfant malade ou le fait de ne pas pouvoir avoir

nel s'étendent même à l'amour et à l'amitié, et jusqu'à notre rapport à notre propre corps. En effet, il est socialement entendu que nous sommes responsables de notre comportement mais aussi du corps et de la tête que nous avons: ne tient-il pas qu'à nous de faire de la musculation et de la chirurgie esthétique, afin de correspondre aux attentes de notre entourage ou à nos désirs profonds (ou supposés tels)? Les demandes de réassignation de sexe ressortissent de la même logique de transformation de soi: puisqu'elles sont (devraient être) techniquement possibles, au nom de quoi les interdire à celles et ceux qui les désirent?

Un futur radieux

C'est encore dans cette perspective que peut le mieux être saisi le transhumanisme. Au-delà des nombreux fantasmes qu'il suscite, ce mouvement se caractérise par la valorisation de la liberté individuelle et l'optimisme technologique. Ce qui enthousiasme ou effraie, selon qu'on soit plus ou moins réceptif au néolibéralisme et suspicieux vis-à-vis de la capacité des machines à produire un futur radieux. À ce titre, le transhumanisme est un condensé de notre époque. Nous n'en sommes pas tous adeptes, loin s'en faut. Mais nous sommes tous traversés, et structurés, par l'imaginaire qui en est la source. Même les évènements.

→ (*) Il a récemment publié "Le transhumanisme" aux Éditions La Découverte (coll. "Repères" n°833).

CHRONIQUE

Que chacun laisse les bouddhistes se définir!

■ La perspective de voir le bouddhisme reconnu comme "philosophie non confessionnelle" pose problème au CAL. Qui n'a pourtant pas à interférer.

Eric de Beukelaer
Prêtre

Ce 9 juillet dans *La Libre*, ma chronique déplorait certaines ingérences du Centre d'action laïque (CAL) dans la vie des autres convictions. J'énonçais, entre autres, des interférences dans le processus de reconnaissance du bouddhisme, pour bloquer le fait qu'il soit reconnu comme "philosophie non confessionnelle", plutôt que comme religion. Mon propos faisait écho à une lettre ouverte de Carlo Luyckx, président de l'Union des Bouddhistes de Belgique (UBB): "Pendant les semaines qui précéderont la deuxième lecture par le gouvernement fédéral, [...] force fut de constater que le CAL menait une campagne de lobbying intense mais discrète auprès de certains partis de la coalition gouvernementale pour empêcher l'accord sur le texte du projet de loi. Je me suis même laissé dire que le CAL avait pris la décision de mettre tout en œuvre pour que la reconnaissance du bouddhisme comme philosophie non confessionnelle ne puisse se faire" (*Le Soir*, 8/04/24). Ma chronique reçut une réponse cinglante de la présidente du CAL, publiée dans *La Libre* peu après. Mon écrit serait plein "d'arrogance et d'extrême violence", charriant une vision "complotiste et affairiste", avec usage d'une "dégoûtante métaphore". Aucune contradiction de fond quant au contenu de l'article, cependant. C'est une tactique rhétorique éculée que de tirer sur le pianiste, pour faire taire la musique qu'il joue.

Réactions fluctuantes

La non-reconnaissance du bouddhisme est, depuis, revenue dans la presse, avec des réactions fluctuantes du CAL. Dans l'hebdo chrétien *Dimanche* (13/10, p.9), les laïques déclarent qu'ils ne sont "pas du tout inquiets des conséquences d'une reconnaissance d'autres philosophies non confessionnelles. Nous ne souhaitons nullement en avoir le monopole". Leur interférence politique se fonderait plutôt sur l'arrêt du 5/04/22 de la Cour européenne des droits de l'homme. L'argument ne vaut pas. La Cour appelle, certes, à une future clarifi-

cation du droit belge, mais sûrement pas au report d'une demande du bouddhisme déclarée recevable depuis 2008, soit hors de tout délai raisonnable. La jurisprudence européenne condamne par ailleurs précisément toute immixtion d'une dénomination dans la reconnaissance d'une autre... Or, c'est bien ce qu'on lit dans l'argumentation du CAL reprise, peu après dans *Le Soir* (18/10): "Nous continuons à penser que le bouddhisme est une religion." La perspective de voir le bouddhisme reconnu comme "philosophie non confessionnelle", pose apparemment bien problème au CAL.

Juridiquement défendable?

Interférer est-il juridiquement défendable? En matière religieuse, en Belgique, "l'État s'astreint à une stricte neutralité entre les différents courants philosophiques. Il vise à leur assurer la plus grande égalité de traitement possible, sans s'interdire de reconnaître les institutions qui incarnent ces courants", selon Vincent De Coorebyter (*Politique*, 6/09/10). D'où l'avis du Conseil d'État, chambres réunies: "Le choix de la reconnaissance entre un culte et une organisation philosophique non confessionnelle est une question interne à ce culte ou cette organisation philosophique non confessionnelle" (12/06/23). Argumentons par l'absurde... Jadis le constitutionnaliste Marc Uyttendaele critiqua que la laïcité soit financée à l'instar des cultes: "La laïcité ne se transforme-t-elle pas en une autre forme de religion ou d'arreligion? Ses organisations, ses structures ne contiennent-elles pas, à leur tour, à tout le moins en germe, une autre église fût-elle non confessionnelle?" (*Le Soir*, 10/09/94) Quel scandale c'eût été si les catholiques s'étaient basés sur ce propos pour demander que le CAL soit reconnu comme... religion. Un même raisonnement s'applique ici: que chacun dans ce pays laisse les bouddhistes se définir comme ils jugent approprié, en l'occurrence comme "philosophie non confessionnelle".